



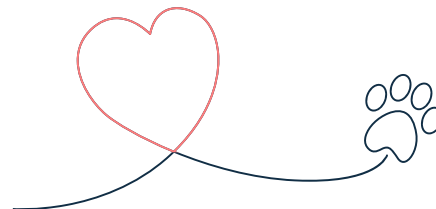
Simpego Pet

100%
en ligne

Aucune limite d'âge

De nombreuses compagnies d'assurance n'acceptent les animaux de compagnie que jusqu'à un certain âge. **Nous n'avons aucune limite.** Que votre animal soit jeune ou âgé, nous lui offrons une couverture.

Cela signifie que chez simpego, tous les animaux domestiques peuvent être assurés, quel que soit leur âge. Vos clients ont ainsi la certitude que leur animal favori est couvert à chaque étape de sa vie.



Libre choix du vétérinaire et du cabinet médical

Vous avez le libre choix. Vous choisissez vous-même le vétérinaire ou le cabinet vétérinaire qui traitera votre animal de compagnie. Vous pouvez ainsi être sûr que votre animal recevra toujours le meilleur traitement possible.

Une protection complète :

Notre assurance pour animaux domestiques offre une couverture complète.

La somme d'assurance annuelle pour les **accidents et les maladies** peut être choisie librement entre CHF 3'000, CHF 6'000 et CHF 12'000.

Votre client voyage-t-il régulièrement avec son animal ? Dans ce cas, il est recommandé d'inclure la **couverture mondiale** en option.



L'essentiel en un coup d'œil

Toutes les races	Couverture pour tous les chiens et chats
Limite d'âge	Aucune
Maladies préexistantes	Grâce à la couverture complémentaire facultative, nous couvrons également les frais de traitement des maladies déjà existantes.
Remboursement des coûts	Jusqu'à 100%.
Franchise	A partir de 0 CHF à déterminer soi-même
Engagement	Les déclarations de sinistre complètes sont traitées et payées dans les 5 jours ouvrables.
Service clientèle	24 h/24, 7 j/7 en quatre langues
Flexibilité	Résiliable chaque mois sans délai d'attente ni frais supplémentaires
Prime constante	N'augmente pas pendant la durée du contrat en raison de l'âge.